



PLANNING DE RESERVATION D'HIVER 2018

Document à retourner en Mairie

par courrier, mail, fax si le dossier périscolaire est à jour, sinon se présenter au bureau n°8

jusqu'au Lundi 29 janvier 2018

Au-delà, sous réserve des places disponibles

NOM et PRENOM DE L'ENFANT	Année de naissance	CENTRE MATERNEL <i>Les Tilletts</i>			CENTRE PRIMAIRE <i>Delambre</i>	
		Petits*	Moyens*	Grands*	CP*	CE1*
					CE2*	CM1*
					CM2*	Collège*

*Entourer le niveau de votre enfant

DATES	Présent	DATES	Présent
Lundi 19 février		Lundi 26 février	
Mardi 20 février		Mardi 27 février	
Mercredi 21 février		Mercredi 28 février	
Jeudi 22 février		Jeudi 01 mars	
Vendredi 23 février		Vendredi 02 mars	

- L'inscription sera considérée comme définitive **qu'après règlement de toutes les factures antérieures.**
- **Les jours réservés seront dus.** Aucune modification de ce planning ne pourra être acceptée.
- **La facturation des jours réservés sera envoyée par courrier après les vacances.**
- Les absences seront facturées, sauf en cas de maladie sur présentation d'un **certificat médical** au pôle administratif de la Direction de la Vie Educative **dans les 48 heures suivant l'absence.**

J'autorise ou je n'autorise pas la prise de photos à usage interne de mon enfant.

Je soussigné (e) Mme/M. _____, autorise le centre de loisirs de LAGNY SUR MARNE à faire transporter mon enfant par les services de secours en cas d'accident. Après consultation, si l'administration l'y autorise, l'enfant retournera au centre de loisirs accompagné d'un responsable sans attendre l'arrivée des parents.

Fait à LAGNY SUR MARNE, le

NOM et signature des parents